



**Séance d'installation du  
Conseil général  
31 mars 2011**

Président du Conseil général

Madame et Messieurs les Conseillers généraux, bien chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les Journalistes,  
Mesdames et Messieurs,

En votre nom à tous, je veux d'abord féliciter notre ami Roland Caillaud, ainsi que son secrétaire perpétuel Jérôme Nury, notre benjamin durable, de la parfaite organisation de cette séance.

Merci Roland des paroles sages et pragmatiques que tu as prononcées, elles sont celles d'un élu d'expérience et d'un homme de cœur.

Mes chers collègues,

Vous avez bien voulu me renouveler votre confiance et je vous en suis très profondément reconnaissant. J'y vois un témoignage d'estime et d'amitié, toute réciproque pour moi en votre endroit, mais aussi l'adhésion à notre engagement commun entier et sincère envers l'Orne et les Ornais. Dans ce mandat que vous me confiez ce matin, et qui sera le dernier pour moi, je m'impliquerai, au maximum de mes forces, pour défendre l'Orne, notre département, et pour lui donner ses meilleures chances d'avenir.

J'adresse ici mes plus vives félicitations à tous ceux de nos collègues réélus :

- Philippe Bigot
- Jean-Pierre Blouet
- Jean-François de Caffarelli
- Jean-Pierre Chevalier
- Gérard Colin
- Gilles de Courson
- Claude Duval
- Christophe Galiène
- Yves Goasdoué
- Jackie Legault
- Robert Loquet,
- Patrick Mussat
- Jérôme Nury
- Jean-Claude Pavis
- Antoine Perrault
- Guy Romain
- Jean-Pierre Salles

Puis, bien-sûr, je veux accueillir chaleureusement au sein de notre Assemblée, trois nouveaux Conseillers généraux. Leur regard neuf nous sera utile. Je leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Bienvenue donc à:

- Véronique Louwagie, élue du canton de l'Aigle Ouest
- Frédéric Léveillé, élu du canton d'Argentan Ouest
- Maryse Oliveira, élue du canton de Carrouges

Bravo à chacun d'eux.

Deux mots pour ceux de nos collègues qui n'ont pas été renouvelés. Eugène-Loïc Ermessent et Xavier Jaglin. Ils se sont investis au service de notre département. Ils méritent notre estime et notre amitié.

Un petit clin d'œil, enfin, à notre chère Odile Duval qui ne sera plus seule dans l'hémicycle. Nous comptons sur toi, Odile, pour assurer nos deux nouvelles collègues que tout soupçon de « machisme » frappant notre assemblée serait injuste. Vous apporterez à la majorité d'hommes qui siège ici, la vision féminine utile pour bâtir un avenir équilibré à notre beau département ! Mesdames, et chères collègues, nous comptons sur vous !

Mes chers collègues, au-delà des sensibilités respectives des uns et des autres, qui font la richesse de notre démocratie, notre responsabilité conjointe :

- Est de faire réussir l'Orne et nous y parviendrons mieux ensemble
- Nous aurons à nous montrer audacieux et responsables !
- Nous devons, sans cesse, nous fixer l'excellence comme exigence !

Une séance d'installation se prête mal à un propos programme, et j'essaierai donc de faire court. Je vous propose simplement de nous fixer deux principaux horizons : le premier, celui de 2014, terme de ce mandat et le second en 2020, au terme du mandat suivant :

- 3 ans c'est court, mais c'est une durée suffisante pour faire aboutir des projets lourds, actuellement engagés.

- 9 ans (2020), c'est probablement la séquence qui, pour ceux qui auront à la vivre entièrement, permettra la réalisation d'un vaste programme d'équipement déjà largement esquissé dans nos précédentes délibérations.

Comptez sur moi pour vous proposer, lors des séances à venir une feuille de route pour fixer nos objectifs et notre agenda.

Je souhaite cependant, dès ce matin, évoquer deux questions de principe et ouvrir une piste.

1ère question de principe : Le rééquilibrage des relations financières entre l'Etat et les départements n'est pas seulement nécessaire il est indispensable et urgent. Le découplage qui conduit, pour les 3 allocations sociales (APA-PCH-RSA) à une prescription au niveau central et une responsabilité financière au niveau local, est dangereux pour les finances publiques, et non soutenable à court et moyen terme pour les départements.

2ème question de principe : Celle de la réforme de l'intercommunalité. Elle ne pourra être raisonnablement imposée là où elle se heurtera à la volonté majoritaire de tous les élus concernés. Je propose que la majorité départementale, et mieux encore le Conseil Général au complet, se portent garant d'une intercommunalité voulue et non pas subie.

Enfin, je voudrais vous proposer d'approfondir une piste que nous avons déjà ouverte et que nous pourrions renforcer, celle de positionner le Conseil Général comme tête de réseau des intercommunalités qui le souhaiteraient en proposant des services partagés dans les fonctions support (administratives, juridiques, d'urbanisme ou autre). Des mutualisations pourraient également être recherchées avec les plus grandes communautés pour élever notre niveau d'équipement et d'expertise au service des collectivités ornaïses.

Le temps m'est compté. Je me bornerai donc aux jalons que je viens de poser pour l'œuvre que nous avons à accomplir ensemble.

Pour réussir notre premier devoir est de savoir mobiliser l'ensemble de nos ressources humaines et matérielles. En valorisant le capital humain constitué par les agents de notre collectivité mais également le capital humain constitué par les Ornaïses et les Ornaï.

Nos ressources matérielles sont immenses, qu'il s'agisse du territoire magnifique dont nous sommes dépositaires, des richesses historiques, architecturales, naturelles, économiques et sociales exceptionnelles. Mobilisons-les.

Nos ressources financières ont été préservées par une gestion saine et responsable.

Il nous reste l'enthousiasme à sans cesse raviver. Nos nouveaux collègues saurons si nécessaire nous stimuler. Les désirs neufs de faire avancer les choses nous permettront de continuer à donner au Conseil Général la volonté d'exprimer, d'incarner, de réaliser une belle ambition pour l'Orne.



Des enjeux considérables sont associés au mandat de 3 ans unique dans l'histoire de notre Institution. Rien n'est gravé dans le marbre quant à l'avenir respectif des collectivités. C'est l'énergie, la pugnacité, la vision, l'action et les résultats concrets qui trancheront sur ceux qui doivent s'effacer ou au contraire s'imposer.

Nous serons comptables, au regard de l'histoire, de notre capacité à faire vivre l'Orne, dans son intégrité, son autonomie, son rayonnement et dans notre Institution.

C'est à cette ambition que je vous convie, sans exception, ambition à laquelle je vous demande de vous associer tous, sans repos.

Merci de votre patience.

